

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Multigas 300, Multigas Jumbo, Topgas 220

Code produit: 35510_1500000045_1000003091_35201

Version actuelle: 1.0.1, établi le: 05.06.2019

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 03.06.2019

Région: FR

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial

Multigas 300, Multigas Jumbo, Topgas 220

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

Gaz combustible

Utilisations contre-indiquées

Donnée non disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse

ROTHENBERGER Industrial GmbH

Sodener Strasse 47

655779 Kelkheim

N° de téléphone +49 (0) 61 95 / 9981 - 0

N° Fax +49 (0) 6195 / 9981 - 7910

e-mail info-diy@rothenberger.com

Informations relatives à la fiche de données de sécurité

sdb_info@umco.de

1.4 Numéro d'appel d'urgence

01 45 42 59 59 (ORFILA)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Flam. Gas 1; H220

Press. Gas compr.; H280

Informations relatives à la classification

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Pictogrammes de danger



SGH02

Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H220

Gaz extrêmement inflammable.

H280

Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Multigas 300, Multigas Jumbo, Topgas 220

Code produit: 35510_1500000045_1000003091_35201

Version actuelle: 1.0.1, établi le: 05.06.2019

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 03.06.2019

Région: FR

Conseils de prudence

| | |
|-----------|--|
| P101 | En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. |
| P102 | Tenir hors de portée des enfants. |
| P103 | Lire l'étiquette avant utilisation. |
| P210 | Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. |
| P377 | Fuite de gaz enflammé: Ne pas éteindre si la fuite ne peut pas être arrêtée sans danger. |
| P381 | En cas de fuite, éliminer toutes les sources d'ignition. |
| P410+P403 | Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé. |
| P410+P412 | Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F. |
| P501 | Éliminer le contenu/récipient dans une installation conformément à la réglementation locale et nationale. |

Informations relatives à l'étiquetage

Découlant de l'annexe I, paragraphe 1.3.2 (règlement de l'UE 1272/2008), un étiquetage réduit est admissible pour bouteilles de gaz avec propane, butane ou gaz de pétrole liquéfié (GPL).

2.3 Autres dangers

| | |
|-----------------------|--|
| Evaluation PBT | |
| donnée non disponible | |
| Evaluation vPvB | |
| donnée non disponible | |

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

3.2 Mélanges

Composants dangereux

| N° | Dénomination de la substance | | Indications complémentaires | |
|----|--|--|---------------------------------|------|
| | N° CAS / CE / Index / REACH | Classification (CE) 1272/2008 (CLP) | Concentration | % |
| 1 | butane | | cf. note bas de page (1) | |
| | 106-97-8 203-448-7 601-004-00-0 - | Flam. Gas 1; H220 Press. Gas; H280 | >= 50,00 - < 70,00 | Vol% |
| 2 | propane | | cf. note bas de page (1) | |
| | 74-98-6 200-827-9 601-003-00-5 - | Flam. Gas 1; H220 Press. Gas compr.; H280 | >= 25,00 - < 50,00 | Vol% |
| 3 | isobutane | | | |
| | 75-28-5 200-857-2 601-004-00-0 - | Flam. Gas 1; H220 Press. Gas liq.; H280 | >= 5,00 - < 10,00 | Vol% |

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées: voir article 16

(1) La substance est classée conformément au règlement n° 1272/2008 (CLP), Article 4 (3), deuxième alinéa , différemment / complémentairement de la classification décrite dans l'annexe VI.

| N° | Note | Limites de concentration spécifiques | Facteur M (aiguë) | Facteur M (chronique) |
|----|------|--------------------------------------|-------------------|-----------------------|
| 1 | C, U | - | - | - |

Pour le texte complet des notes: voir article 16 « Notes relatives à l'identification, à la classification et à l'étiquetage des substances ((CE) No 1272/2008, Annexe VI) ».

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Multigas 300, Multigas Jumbo, Topgas 220

Code produit: 35510_1500000045_1000003091_35201

Version actuelle: 1.0.1, établi le: 05.06.2019

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 03.06.2019

Région: FR

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Indications générales

Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit et les étendre. S'il y a un risque d'évanouissement, allonger et transporter les personnes contaminées en position latérale de sécurité. En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

Après inhalation

Assurer un apport d'air frais. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle.

Après contact cutané

En cas de gelures, laver abondamment à l'eau sans retirer les vêtements. Consulter le médecin.

Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact. Rincer soigneusement à l'eau courante pendant 10 à 15 minutes, les paupières bien écartées et en protégeant l'œil non affecté. Assurer un traitement ophtalmologique immédiat.

Après ingestion

En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié

extincteur à poudre; Eau pulvérisée; Dioxyde de carbone; Combattre un incendie important par un jet d'eau pulvérisé ou la mousse résistant à l'alcool.

Agent d'extinction non approprié

Jet d'eau

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde et dioxyde de carbone; Danger d'explosion en cas d'échauffement. La formation de mélanges explosifs est possible à l'air.

5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection. Si possible, éloigner les récipients de la zone de danger. Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Augmentation de pression, danger d'éclatement et d'explosion dû au chauffage. Ne pas inhale les gaz dégagés lors d'une explosion ou d'un incendie.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Veiller à assurer une aération suffisante. Tenir à l'écart des sources d'ignition. Eloigner le personnel non protégé de la zone de danger. Utiliser un vêtement de protection individuel.

Pour les secouristes

Équipement de protection individuelle - voir la rubrique 8

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Assurer une ventilation suffisante. Laisser évaporer.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Informations concernant la manipulation en toute sécurité : voir rubrique 7. Informations concernant l'équipement de protection individuelle (EPI) voir rubrique 8. Informations concernant l'élimination : voir rubrique 13.

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Multigas 300, Multigas Jumbo, Topgas 220

Code produit: 35510_1500000045_1000003091_35201

Version actuelle: 1.0.1, établi le: 05.06.2019

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 03.06.2019

Région: FR

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Indications pour l'utilisation en toute sûreté

Minimiser les risques dus à la manipulation du produit par des mesures de sécurité et de prévention appropriées. Les processus (mode opératoire) doit être conçu de façon à empêcher la libération de matières dangereuses ou un contact avec la peau en conformité avec les règles de l'art. Assurer une bonne aération des locaux, le cas échéant mettre en place une aspiration mécanique sur le lieu de travail. Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution. Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Manipuler avec précaution, éviter chocs et frottements.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Ne pas inhale les gaz. Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Tenir à l'écart des aliments/des boissons/des fourrages. Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosif. Isoler des sources de chaleurs, des étincelles et des flammes nues. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques (mise à la terre lors du transvasement). Utiliser des appareils et des armatures antidéflagrants et des outils ne provoquant pas d'étincelles. L'équipement électrique doit être protégé selon les normes en vigueur.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques et conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés dans un endroit frais, bien ventilé, ouvrir et manipuler avec précaution. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil. Protéger contre les températures supérieures à 50°C

Température de stockage recommandée

Valeur < 50 °C

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Toujours conserver le produit dans des récipients d'un matériau identique à celui d'origine.

Indications concernant le stockage avec d'autres produits

substances à éviter, cfr. rubrique 10

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites sur les lieux de travail

| N° | Dénomination de la substance | N° CAS | N° CE |
|--|------------------------------|------------------------|-----------|
| 1 | butane | 106-97-8 | 203-448-7 |
| Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France | | | |
| | n-Butane | | |
| | VLE (8h) | 1900 mg/m ³ | 800 ppm |

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Assurer une bonne aération des locaux, le cas échéant mettre en place une aspiration mécanique sur le lieu de travail.

Equipement de protection individuelle

Protection respiratoire

En cas de dépassement des valeurs limite au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Prendre les mesures de protection respiratoire appropriées en cas de formation de aérosols et de brouillard lorsque les valeurs limite d'exposition professionnelle ne sont pas spécifiées.

Protection des yeux / du visage

Lunettes assurant une protection complète des yeux (EN 166).

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Multigas 300, Multigas Jumbo, Topgas 220

Code produit: 35510_1500000045_1000003091_35201

Version actuelle: 1.0.1, établi le: 05.06.2019

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 03.06.2019

Région: FR

Protection des mains

Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Divers

Vêtements de travail résistants aux produits chimiques.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | | | |
|---|---------------|--|--|
| Etat/Couleur | | | |
| gaz comprimé liquide | | | |
| incolore | | | |
| Odeur | | | |
| caractéristique | | | |
| Seuil d'odorat | | | |
| Donnée non disponible. | | | |
| pH | | | |
| Donnée non disponible. | | | |
| Point d'ébullition / Zone d'ébullition | | | |
| Valeur | -44 °C | | |
| Source | fournisseur | | |
| Point de fusion / Zone de fusion | | | |
| Donnée non disponible. | | | |
| Point de décomposition / Zone de décomposition | | | |
| Donnée non disponible. | | | |
| Point d'éclair | | | |
| Valeur | -97 °C | | |
| Source | fournisseur | | |
| Température d'inflammation | | | |
| Valeur | 365 °C | | |
| Source | fournisseur | | |
| Température d'auto-inflammabilité | | | |
| Donnée non disponible. | | | |
| Propriétés comburantes | | | |
| Donnée non disponible. | | | |
| Propriétés explosives | | | |
| Le produit n'est pas explosive. Formation éventuelle de mélanges vapeur-air explosifs / inflammables. | | | |
| Inflammabilité (solide, gaz) | | | |
| Donnée non disponible. | | | |
| Limites inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité; | | | |
| Valeur | 1,5 % en vol | | |
| Source | fournisseur | | |
| Limites supérieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité | | | |
| Valeur | 10,9 % en vol | | |
| Source | fournisseur | | |

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Multigas 300, Multigas Jumbo, Topgas 220

Code produit: 35510_1500000045_1000003091_35201

Version actuelle: 1.0.1, établi le: 05.06.2019

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 03.06.2019

Région: FR

Pression de vapeur

| | | |
|--------------------------|-------------|-----|
| Valeur | 8300 | hPa |
| Température de référence | 20 | °C |
| Source | fournisseur | |

Densité de vapeur

| |
|------------------------|
| Donnée non disponible. |
|------------------------|

Taux d'évaporation

| |
|------------------------|
| Donnée non disponible. |
|------------------------|

Densité relative

| |
|------------------------|
| Donnée non disponible. |
|------------------------|

Densité

| |
|------------------------|
| Donnée non disponible. |
|------------------------|

Solubilité dans l'eau

| | |
|------------|-------------|
| Source | fournisseur |
| Remarque/s | insoluble |

Solubilité(s)

| |
|------------------------|
| Donnée non disponible. |
|------------------------|

Coefficient de partage: n-octanol/eau

| |
|------------------------|
| Donnée non disponible. |
|------------------------|

Viscosité

| |
|------------------------|
| Donnée non disponible. |
|------------------------|

9.2 Autres informations

| |
|----------------------------|
| Autres informations |
| Donnée non disponible. |

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Donnée non disponible.

10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Formation de mélanges de gaz explosifs avec l'air. Réagit au contact de l'oxygène. Réaction exothermique possible en cas de contact avec des substances incompatibles.

10.4 Conditions à éviter

Températures > 50 °C. Chaleur, flammes nues et autres sources d'ignition.

10.5 Matières incompatibles

Agents d'oxydation; substances comburantes; graisses et huiles

10.6 Produits de décomposition dangereux

Néant, à l'utilisation appropriée

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

| Toxicité orale aiguë | | | |
|----------------------|------------------------------|---------|-------------------------|
| N° | Dénomination de la substance | N° CAS | N° CE |
| 1 | isobutane | 75-28-5 | 200-857-2 |
| DL50 | | 12705 | mg/kg de poids corporel |
| Espèces | rat | | |
| Source | Fabricant | | |

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Multigas 300, Multigas Jumbo, Topgas 220

Code produit: 35510_1500000045_1000003091_35201

Version actuelle: 1.0.1, établi le: 05.06.2019

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 03.06.2019

Région: FR

Toxicité dermique aiguë

Donnée non disponible.

Toxicité aiguë par inhalation

Donnée non disponible.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Donnée non disponible.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Donnée non disponible.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Donnée non disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Donnée non disponible.

Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible.

Cancérogénicité

Donnée non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Donnée non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Donnée non disponible.

Danger par aspiration

Donnée non disponible.

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Multigas 300, Multigas Jumbo, Topgas 220

Code produit: 35510_1500000045_1000003091_35201

Version actuelle: 1.0.1, établi le: 05.06.2019

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 03.06.2019

Région: FR

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité sur les poissons (aigüe)

Donnée non disponible.

Toxicité sur les poissons (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité pour les daphnies (aigüe)

Donnée non disponible.

Toxicité pour les daphnies (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité pour les algues (aigüe)

Donnée non disponible.

Toxicité pour les algues (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité sur bactéries

Donnée non disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible.

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB

| | |
|-----------------|-----------------------|
| Evaluation PBT | donnée non disponible |
| Evaluation vPvB | donnée non disponible |

12.6 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Eliminer conformément à la réglementation locale.

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Emballage

Récipient à gaz comprimé sous pression; ne pas ouvrir avec force ni chauffer au delà de 50°C. Jeter seulement les récipients entièrement vidés Ne pas incinérer les récipients à gaz comprimé vides. Ne pas percer, couper ou souder les récipients non nettoyé

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Transport ADR/RID/ADN

| | |
|--------------------------------|--|
| Classe | 2 |
| Code de classification | 5F |
| Numéro ONU | UN2037 |
| Nom technique | RÉCIPIENTS DE FAIBLE CAPACITÉ CONTENANT DU GAZ |
| Code de restriction en tunnels | D |
| Étiquette | 2.1 |

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Multigas 300, Multigas Jumbo, Topgas 220

Code produit: 35510_1500000045_1000003091_35201

Version actuelle: 1.0.1, établi le: 05.06.2019

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 03.06.2019

Région: FR

14.2 Transport IMDG

| | |
|--------------------|------------------------------------|
| Classe | 2 |
| Numéro ONU | UN2037 |
| Nom et description | RECEPTACLES, SMALL, CONTAINING GAS |
| EmS | F-D, S-U |
| Étiquettes | 2.1 |

14.3 Transport ICAO-TI / IATA

| | |
|--------------------|------------------------------------|
| Classe | 2.1 |
| Numéro ONU | UN2037 |
| Nom et description | Receptacles, small, containing gas |
| Étiquettes | 2.1 |

14.4 Autres informations

Donnée non disponible.

14.5 Dangers pour l'environnement

Informations sur les risques pour l'environnement, si pertinents, voir 14.1 - 14.3.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

A transporter toujours debout, dans des récipients bien fermés et sûres. Veillez toujours à ce que le personnel mandaté à manutentionner le produit connaisse les mesures de précautions et les règles de comportement à appliquer en cas d'accident ou de dispersion.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non pertinent

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements UE

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Annexe XIV (Liste des substances soumises à autorisation)

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants,, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX

Le produit est soumis à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) 1907/2006 .

N° 40

DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Le produit est soumis à l'annexe I, partie 1, catégorie de danger :

P2

Autres prescriptions

Les prescriptions nationales en matière sanitaire et de prévention des accidents ou de maladies professionnelles s'appliquent lors de l'utilisation du produit.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

Fiche de données de sécurité CE

Nom commercial : Multigas 300, Multigas Jumbo, Topgas 220

Code produit: 35510_1500000045_1000003091_35201

Version actuelle: 1.0.1, établi le: 05.06.2019

Version remplacée: 1.0.0, établi le: 03.06.2019

Région: FR

RUBRIQUE 16: Autres informations

Autres informations

Modifications / suppléments:

Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées à gauche de la page.

Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Directives CE 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/CE

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

Notes relatives à l'identification, à la classification et à l'étiquetage des substances et mélanges ((CE) No 1272/2008, Annexe VI)

- C Certaines substances organiques peuvent être commercialisées soit sous une forme isomérique bien définie, soit sous forme de mélange de plusieurs isomères. Dans ces cas-là, le fournisseur doit préciser sur l'étiquette si la substance est un isomère spécifique ou un mélange d'isomères.
- U Lorsqu'ils sont mis sur le marché, les gaz doivent être classés comme «gaz sous pression» dans l'un des groupes suivants: «gaz comprimé», «gaz liquéfié», «gaz liquéfié réfrigéré» ou «gaz dissous». L'affectation dans un groupe dépend de l'état physique dans lequel le gaz est emballé et, par conséquent, doit s'effectuer au cas par cas.

Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO GmbH - D-21107 Hamburg, Georg-Wilhelm-Strasse 187, Tel.: +49(40)555 546 300, Fax: +49(40)555 546 357, e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 757032